Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUYANE

Cayenne, le 31 JAN. 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prix des carburants pour le mois de février 2019

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

Après les baisses de la fin d'année 2018, les cotations des produits pétroliers se caractérisent en janvier 2019 par une relative stabilité.

- le cours moyen du pétrole brut Brent reste sous le seuil des 60 $ le baril, à 58,59 $ contre 58,25 $ en décembre, soit une légère augmentation de + 0,6 %, actant une reprise suite à l'accord de réduction de la production de fin 2018 de l'OPEP (*Rappel : le cours était à 83,08 $ en octobre 2018)*

- les cours moyens d'achat des produits finis évoluent également peu : à la baisse de – 1,3 % pour l'essence ; à la hausse de + 2,2 % pour le diésel,

- le cours moyen du Butane interrompt sa baisse constatée depuis plusieurs mois, en reprenant + 0,5 % en janvier 2019, à 357,21 $ la tonne contre 355,36 $ en décembre (et 561,63 $ en septembre 2018).

L'euro s'apprécie légèrement de + 0,4 % par rapport au dollar, le cours moyen de l'euro est à 1,1423 $ en janvier 2019 contre 1,1374 $ en décembre 2018.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix suivants, à compter du **1er février 2019 à zéro heure** :

- **super sans plomb : 1,48 €/l, sans changement par rapport à janvier 2019**
- **gazole route : 1,41 €/l, au lieu de 1,40 €/l, soit une hausse de 1 centime par rapport à janvier 2019.**

Le prix de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 20,72 euros au lieu de 20,66 euros, soit une hausse de 6 centimes par rapport au mois de janvier 2019.

L'Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Guyane a été préalablement informé de ces évolutions.

Le préfet,

Pour le Préfet
Le secrétaire général
Pour les affaires régionales

Philippe LOOS